

PASSEPORTS BIOMETRIQUES PIECES A PRODUIRE

PREMIERE DEMANDE	RENOUVELLEMENT	DEMANDE MINEURS
<p><u>2 Photos d'identité :</u> Identique, récente, parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)</p>	<p><u>2 Photos d'identité :</u> Identique, récente, parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)</p>	<p><u>2 Photos d'identité :</u> Identique, récente, parfaitement ressemblante, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)</p>
86 € en timbres fiscaux	86 € en timbres fiscaux	42 € en timbres fiscaux si mineur entre 15 et 18 ans 17 € en timbres fiscaux si mineur de – de 15ans
<p style="text-align: center;">Justificatif de domicile (- de 3 mois) <u>Si vous êtes hébergé :</u> -1 attestation écrite de votre hébergeant -Copie et original d'un justificatif de domicile (-3 mois) -Copie et original de sa pièce d'identité</p>	<p style="text-align: center;">Justificatif de domicile (- de 3 mois) <u>Si vous êtes hébergé :</u> -1 attestation écrite de votre hébergeant -Copie et original d'un justificatif de domicile (-3 mois) -Copie et original de sa pièce d'identité</p>	Justificatif de domicile (- de 3 mois)
1 pièce d'identité ou autre document officiel avec photo	L'ancien passeport	Si le mineur n'a jamais eu de passeport, 1 pièce d'identité ou tout autre document avec photo.
<p>Justificatif de nationalité française(sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France) Déclaration ou jugement ou décret ou certificat.</p>	<p>Justificatif de nationalité française(sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France) Déclaration ou jugement ou décret ou certificat.</p>	<p>Justificatif de nationalité française(sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France) Déclaration ou jugement ou décret ou certificat.</p>
1 extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale (mairie du lieu de naissance)	1 extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale (mairie du lieu de naissance)	1 extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale (mairie du lieu de naissance)
<p>Pour les situations particulières (nom d'usage, divorce, séparation, veuvage , tutelle...) veuillez téléphoner à la mairie la plus proche de votre domicile</p>	<p>Pour les situations particulières (nom d'usage, divorce, séparation, veuvage , tutelle...) veuillez téléphoner à la mairie la plus proche de votre domicile</p>	<p>Pour les situations particulières (nom d'usage, divorce, séparation, veuvage , tutelle...) veuillez téléphoner à la mairie la plus proche de votre domicile</p>

Téléphoner 48 heures avant pour prendre le rendez-vous.